



Le 26 mars : tous ensemble contre l'asphyxie organisée de l'inspection du Travail

Depuis plus de 3 mois, les agents de contrôle de l'inspection du travail de la région, avec le soutien de nos unions locales, expliquent à notre hiérarchie qu'ils ne sont pas en mesure de traiter les demandes de décisions administratives et le contrôle des entreprises qui ne relèvent pas de leur secteur d'affectation et refusent de tenir plusieurs postes en même temps.

Nos demandes ne sont pourtant pas excessives, d'autant plus qu'elles visent au maintien de la qualité du service public : une boîte mail par agent de secrétariat, le dégel des postes vacants dans l'attente de l'arrivée des ITS, l'affectation en renfort des ITS sur leur site d'origine et le retour des 10 % d'effectifs d'agents de contrôle supprimés à l'occasion de la mise en place des unités de contrôle.

Après plus de deux mois, des « négociations » ont enfin été ouvertes. Résultat : après trois réunions, force est de constater que rien n'a avancé :

- sur les boîtes mail, la seule concession a été d'ouvrir les droits en écriture aux agents de contrôle « à condition que le message soit signé », l'anonymat étant réservé à la Direction dans sa communication avec les usagers... Mais à ce jour rien n'est effectivement mis en œuvre ;

- concernant la charge de travail : il a fallu deux réunions pour que le Direccte concède que le contrôle, « *qui est au cœur de notre métier* » (sic), est aussi une charge de travail. Il a donc proposé, dans sa grande bonté, de limiter à 2 le nombre d'intérimaires... décisionnels (pour les intérimaires de contrôle la limite n'est pas fixée). A la 3^{ème} réunion, le directeur de l'UT Nord-Lille, propose dans un premier temps de demander aux RUC de faire des intérimaires pour les limiter au nombre de 3 par inspecteur (décision et contrôle), puis à 2 après l'arrivée des ITS sur leur poste... feignant de faire comme si il était normal de se taper pour des années 2 intérimaires en plus de sa section, et ce sans compter la gestion de la période estivale et les nouveaux départs liés à la réussite de l'EPIT 2015 ;

- enfin sur les effectifs : pas de réponse (on vous laisse juge de la réponse qui nous a été faite : la DRH – nationale- n'aurait toujours pas communiqué les effectifs de référence...).

Et on vous passe les contradictions et la mauvaise foi. Ah si, juste pour l'exemple, alors que le Direccte a justifié par une impossibilité technique et un choix national le fait de ne pas créer de boîte mail par agent de secrétariat, en Bretagne, toutes les sections de la région ont leur propre boîte mail (vous pouvez vérifier en ouvrant le carnet d'adresse d'Outlook pour les adresses commençant par BRETAG-UT22.uc1-1, uc1-2, uc1-3 etc.)

Nous considérons que les positions de l'administration ne sont pas acceptables car elles oublient au passage la réalité de l'état du service public et de ses agents :

- en laissant à ce jour à l'abandon 48 secteurs de contrôle de +50 salariés dans la région (sur un total de 128, soit 38 % !)
- en feignant d'ignorer l'aggravation de la surcharge de travail des agents de catégorie C toujours moins nombreux ;
- en feignant d'ignorer la situation insupportable des contrôleurs du travail coincés entre la demande plus que pressante de contrôler les entreprises de plus 50 salariés, la probabilité toujours très forte d'un échec à l'EPIT, et pour finir la suppression du corps ;

- en ordonnant, sous peine de sanction aux inspecteurs, d'assumer la charge d'au moins deux intérimis pour des années (pour la seule UT Nord-Lille, après propositions de la direction, 21 inspecteurs sur 25 ont encore et au mieux 2 intérimis à assumer !);
- en ignorant l'obligation basique d'évaluer la charge de travail qui lui incombe. Et ce n'est pas faute de l'avoir fait nous collectivement : lors de l'heure d'information syndicale régionale du 26 février 2015, les agents réunis ont chiffré collectivement la charge de travail supplémentaire à un équivalent de 42 ETP sur la région à ce jour : les détails du calcul sont joints à l'appel.

Nous réaffirmons donc que le fonctionnement décent du service public passe par :

- l'attribution de postes en renfort affectés aux secteurs de contrôle laissés pour compte (les zones de non droit du travail) ;
- la promotion immédiate des contrôleurs en inspecteurs (qui pour le coup règle définitivement, et le problème des injustices créées par l'EPIT, de la charge de travail créée par la mise en place du ministère fort, et des usagers, avec un agent affecté à chaque secteur) ;
- la prise en compte de la surcharge de travail des agents de secrétariat par l'attribution d'une boîte mail par agent de secrétariat, l'arrêt immédiat des suppressions de poste d'agents de catégorie C et leur recrutement partout où cela est nécessaire ;

Le 12 février 2015, nous étions 200 avec le soutien des unions locales à nous rassembler devant l'unité territoriale du Nord-Lille.

Le 26 mars, nous serons non seulement soutenus par les unions locales, départementales et régionales mais aussi par des collègues du ministère venus d'autres régions.

Venez nombreux en heure d'information syndicale à 13h45 à la cafeteria de la DIRECCTE! Y serons présentées les dernières propositions de la direction, et nos revendications débattues.

Venez nombreux au rassemblement des unions locales, départementales et régionales en soutien à notre mobilisation prévu le même jour à 15h devant la DIRECCTE.